

Nombre de membres

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Excusés représentés : 1
- Absents : 1
- Votants : 10 Pour : 10
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 03 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept du mois de juillet à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire.

<u>Présents</u> :	CHANAL Fabrice	CROZE Michel	DESCAMPS Véronique
	GENTES Laurent	GRAIL Gaétan	HOPFNER Laurie
	MAURIN Anne-Gaëlle	MONTAGNON Estelle	SAURON Jérôme

Absent(s) excusé(s) : CELLE Éric donne pouvoir à CROZE Michel

Absents : DE JOCAS Marie-Astrid

Secrétaire de séance : HOPFNER Laurie

PROJET DE RÉNOVATION DU PRESBYTERE _ ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Une procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence issu de la dérogation de la loi ASAP (article 142) a été lancée fin 2025 portant sur le projet de rénovation du presbytère de la commune. Il s'agit d'un marché alloti.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'offre reçue pour chaque lot de travaux.

Entendu l'exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- **Décide d'attribuer le marché aux prestataires suivants :**

LOT 1 : Menuiseries

Entreprise Laffont Menuiseries, sise : LANTRIAC
Pour un montant de 29 573.46 € HT

LOT 2 : Plâtrerie, Peinture et Isolation

Entreprise Cammarota, sise : MONASTIER SUR GAZEILLE
Pour un montant de 47 258 € HT

AR Prefecture

043-214301442-20260707-2026_031-DE
Reçu le 08/07/2026

LOT 3 : Chauffage

Entreprise Velay Chauffage, sise : BRIVES-CHARENSAC

Pour un montant de 13 298.92 € HT

LOT 4 : Plomberie et électricité

Entreprise Velay Chauffage, sise : BRIVES-CHARENSAC

Pour un montant de 8 761.65 € HT

- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2026 ;
- **Autorise** le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues ainsi que tous les documents nécessaires en lien avec cette décision, notamment les éventuels avenants.

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Le Maire,
Laurent GENTES



AR Prefecture

043-214301442-20260707-2026_031-DE
Reçu le 08/07/2026